



COMMUNICATION PRESSE

26 Octobre 2021

Signature du Traité de Fusion entre le Centre Vinicole - Champagne Nicolas Feuillatte et la Coopérative Régionale des Vins de Champagne - Champagne Castelnau

Le traité de fusion entre le Centre Vinicole – Champagne Nicolas Feuillatte (CV-CNF) et la Coopérative Régionale des Vins de Champagne (C.R.V.C) a été validé par les deux conseils d’administration, réunis séparément le vendredi 22 octobre 2021 autour de leurs présidents, Véronique Blin, pour le CV-CNF, et Emmanuel Comyn, pour la C.R.V.C.

Depuis plus d’un an, les administrateurs et les directions du CV-CNF et de la C.R.V.C. travaillent ensemble afin de rapprocher leurs deux organisations pour renforcer la filière coopérative champenoise, avec l’ambition de devenir l’un des trois opérateurs majeurs en chiffre d’affaires à échéance de cinq ans.

Convergeant vers cette vision commune, le CV-CNF et la C.R.V.C. ont structuré un projet qui optimise les compétences, les complémentarités et les positions acquises au moment où la Champagne sort du confinement provoqué par la crise sanitaire de la Covid-19 et retrouve de la croissance.

Lors des Assemblées Générales Extraordinaires qui auront lieu le mercredi 15 décembre 2021 et décideront du destin des deux organisations, plusieurs éléments de la nouvelle structure seront dévoilés, dont le nouveau nom de ce futur groupe coopératif, sans précédent en Champagne.

A propos du Centre Vinicole-Champagne Nicolas Feuillatte:

L’histoire du Centre Vinicole - Champagne Nicolas Feuillatte (CV-CNF) débute en 1972. A l’origine, il est créé suite à la récolte 1970 pléthorique comme un lieu de stockage de vins clairs rassemblant compétences humaines et techniques de haut vol. Puis vont se croiser la trajectoire de deux hommes qui va changer le destin de cette aventure coopérative : celle d’Henri Macquart, premier Président du Centre Vinicole de la Champagne et celle de Nicolas Feuillatte, homme d’affaires audacieux créateur de la maison éponyme qui la cédera au CV-CNF en 1986.

Devenue marque leader en France et troisième opérateur mondial en volume, l’Union de coopératives du CV-CNF puise ce succès dans un pacte solidaire unique reposant sur l’animation d’une communauté de 5000 vignerons et de 72 coopératives assurant des approvisionnements de qualité venant de tous les terroirs de l’Appellation et toute une palette de services. La relation avec l’adhérent est au cœur d’un modèle de développement qui permet de commercialiser sur les cinq continents les récoltes de chaque apporteur. Nicolas Feuillatte est positionné au cœur du marché exécutant une promesse de « luxe accessible » avec deux gammes de cuvées adressant chaque typologie de distribution, le libre accès (grande distribution, proximité, Drive...) ou le conseil (cavistes, sommeliers, influenceurs...). En 2021, le CV-CNF relance l’une des plus anciennes maisons de négoce rémoises, Abelé 1757, afin de poursuivre son objectif de premiumisation.



A propos de la Coopérative Régionale des Vins de Champagne :

Créée en 1962, la Coopérative Régionale des Vins de Champagne (C.R.V.C.) regroupe un collectif d'associés coopérateurs représentant l'ensemble des terroirs de la Champagne. L'origine première de la coopérative fut la mise en commun de moyens de production, regroupés à Reims.

Une fois réalisés les investissements liés à l'élaboration de Champagne, la C.R.V.C. décida de maîtriser pleinement son avenir en créant puis développant une marque de Champagne.

Poursuivant cette démarche tournée vers l'économie de marché, la marque de Castelnau est acquise en 2003. Elle permet dès lors d'ancrer l'histoire d'une marque plus que centenaire à la qualité reconnue de ses grands vins. L'approvisionnement de près de 800 hectares de vigne permet l'élaboration de cuvées d'excellence.

750 vignerons particuliers et 23 coopératives partagent l'esprit de la C.R.V.C. et portent les valeurs de l'économie sociale. La C.R.V.C. a entrepris un développement international avec l'acquisition d'une société de distribution au Royaume -Uni. Elle poursuit la promotion de son territoire viticole et du savoir-faire du métier de vigneron. Castelnau est l'expression de cette dynamique.

Une équipe de 92 salariés accompagne ce développement maintenant ouvert sur un deuxième centenaire.